



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 135<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 23 - 27.10.2016

Commission permanente  
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/135/A.1  
15 juin 2016

## Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 134<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Lusaka (mars 2016)**
3. **Elections au Bureau**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

4. **Audition d'experts sur le thème *Le rôle du parlement dans la prévention des ingérences extérieures dans les affaires internes des Etats souverains***

La non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains est l'un des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies mais fait cependant régulièrement l'objet d'interprétations aléatoires. La Commission a souhaité placer ce sujet à son ordre du jour pour adoption d'une résolution lors de la 136<sup>ème</sup> Assemblée. Dans ce cadre, elle tiendra une audition d'experts afin d'obtenir des points de vue sur l'évolution du concept, les défis et possibilités, notamment du fait de l'apparition des notions d'intervention humanitaire et de responsabilité de protéger. Les mesures et actions que les parlements peuvent envisager en matière de législation, d'élaboration de politiques, d'évaluation et de contrôle seront aussi abordées. Les co-rapporteurs s'appuieront sur cette audition et le débat qui s'ensuivra pour rédiger le projet de résolution.

5. **Réunion-débat sur le thème *Promotion de la responsabilité démocratique du secteur de la sécurité privée***

Le paysage de la sécurité est en cours d'évolution et de nouveaux acteurs émergent, telles les entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP). La gamme de leurs services est de plus en plus diversifiée tandis que leur nature et leur rôle demeurent souvent confus. Les participants discuteront des mesures qui permettraient aux parlements de réguler et de contrôler les activités de ces entreprises.

6. **Réunion-débat sur le *Désarmement global***

Cette réunion permettra à la Commission d'échanger des points de vue sur les obstacles à la mise en œuvre du désarmement d'une manière globale en gardant à l'esprit le contexte général. Elle examinera le besoin d'associer le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive (ADM) avec les stratégies de maîtrise des armes classiques. Le désarmement global sera également examiné sous l'angle des questions de stabilité et de sécurité de même que sous des angles moins habituels tels que le développement et les besoins socio-économiques.

7. **Divers**